

Tipaza, le 18/03/2024

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH/ 227 /2024

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

MOUSSA ABDELKADER

OBJET / : Mise en demeure

Entreprise : MOUSSAN ABDELKADER

Adresse : Cité Ben Debab –Ahmer El Ain – wilaya Tipaza

Suite à votre absence injustifiée et répétitive pour l'exécution des travaux d'installation, raccordement et mise en service réseau FTTH partie passive ODN Cité1033 logts AADL Cherchell –Lotissement Sidi Yahia +lotissement jolie vue - CMP Cherchell sous l'ODS n°107/2023 du 14/07/2023, de ce fait je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de vous rapprocher au niveau du CMP dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de cette présente note, afin de démarrer les travaux, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

18 MARS 2024



M. Ramzi Sayeh SAIDOUN
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Tipaza